



Fiche de renseignements

**A adresser au service des ressources humaines (SRH) de votre délégation.
Joindre obligatoirement la liste des risques professionnels inhérents au poste.**

Votre unité/service d'accueil ►

Nom d'usage ►

Prénom ►

Nom de naissance ►

Nationalité ►

Date et lieu de naissance ►

Adresse actuelle ►

Adresse au moment du recrutement (*si différente*) ►

Téléphone ►

Email ►

Portable ►

N° d'immatriculation à la sécurité sociale ►

Précisez le régime : général étudiant autre ►

Situation de famille ► célibataire marié(e) veuf(ve) divorcé(e) séparé(e)
 partenaire/PACS concubin(e)

Votre conjoint est-il agent de l'État ? oui non

Nombre d'enfants à charge ►

Date de naissance des enfants ►

Diplôme ►

Situation vis-à-vis du service national ► effectué sursitaire exempté réformé non appelé

Nom du dernier employeur ►

Statut de cet employeur ► public privé autre ►

Poursuivez-vous une activité auprès de cet employeur ? oui non

Votre situation professionnelle à la date de recrutement ►

Exercez-vous des fonctions de dirigeant d'entreprise ? oui non

(*Si oui, contactez le SRH dont vous dépendez*)

Si cumul d'activité et/ou de rémunération, précisez votre statut ► public privé retraité(e)

Avez-vous déjà été fonctionnaire ? oui non

Avez-vous déjà été recruté par le CNRS ? oui non

Si oui, dans quelle délégation ? ►

Certifié exact à ►

, le ►

Signature de l'intéressé(e) ►

Pièces à fournir :

- Copie de la carte nationale d'identité ou extrait d'acte de naissance ou copie du passeport,
- Relevé d'identité bancaire ou postal,
- Copie de l'attestation de la carte vitale ou extrait d'acte de naissance (si non immatriculé(e) à la sécurité sociale),
- Copie du diplôme correspondant au niveau de recrutement,
- *Curriculum Vitae*,
- Copie de l'état de vos services militaires,
- Pour les ressortissants d'états hors Espace Économique Européen : justificatif de la situation régulière en France : copie de la carte de séjour ou de travail, autorisation de travail accordée par la préfecture, dans le cas où elle n'est pas mentionnée sur la carte de séjour,

- Autorisation parentale du représentant légal dans le cas d'un candidat âgé de 16 ans et de moins de 18 ans,
- En cas de cumul de fonctions et de rémunérations :
 - Fonction publique : joindre la photocopie de l'autorisation de cumul de rémunération ainsi que la copie du bulletin de salaire du mois concerné,
 - Secteur privé : joindre la photocopie du bulletin de salaire du mois concerné et préciser l'organisme auprès duquel sont versées les cotisations prélevées sur le salaire principal,
- Si vous êtes déjà fonctionnaire, décision de titularisation et décision du dernier avancement,
- Pour les agents exerçant à **temps incomplet**, préciser sur papier libre les jours et heures travaillés.
- Formulaire A1 ou attestation de maintien à un régime de sécurité sociale étranger, le cas échéant
- Documents justifiant d'une résidence fiscale à l'étranger, le cas échéant